

Genève hors des clichés (re)battus

> **Images** La Cité de Calvin a invité huit photographes à poser leur regard sur ses quartiers

> L'exposition prendra corps sur les affiches publicitaires de la ville

Caroline Stevan

La gare Cornavin, comme toutes les autres, est un point de rendez-vous. Ils se sont retrouvés dans le couloir central, juste à côté du kiosque d'information. Il y a un petit blond, une femme en boubou, un homme en costume pianotant sur un portable. Entre eux, un papier s'envole. Ils sont des citoyens de Genève, attrapés dans le cadre d'une carte blanche au long cours confiée à huit photographes de la cité. Leurs portraits ont été placardés sur les murs des CFF dans la nuit de lundi à mardi. D'autres suivront. Les passants ne semblent pas les voir, taches bigarrées au milieu d'enseignes multicolores. Bientôt, dès le 6 octobre, ce seront 193 panneaux publicitaires et électoraux répartis dans toute la ville qui afficheront 300 autres images.

«La représentation de Genève est assez figée, entre parcs et jet d'eau. Nous cherchions un moyen de montrer la cité différemment et d'illustrer ses diverses facettes, souligne Josefina Trebeljahr, responsable de l'unité information et communication de la Ville. Nous avons songé à des cartes blanches photographiques, permettant de sortir des préjugés sur les quartiers.» Huit photographes ont été mandatés pour une période de six mois, début 2014. Charge à chacun, dans un périmètre bien défini, de produire mensuellement douze à quinze images, destinées à alimenter le fonds iconographique local.

Parmi les centaines de clichés reçus se dessinent huit regards, huit sensibilités. Aux Eaux-Vives, Magali Dougados joue des lignes et prélève des détails, rendant

l'identification des lieux souvent impossible. Ici, des robes rouges dans une vitrine. Plus loin, des boucles blondes et une voiture noire. Là-haut, un croisillon de fils électriques. «J'ai commencé par me rendre dans les endroits que je fréquente habituellement, puisque c'est mon quartier. Puis je me suis laissé surprendre, je me suis promenée comme dans un lieu inconnu, levant les yeux et m'arrêtant sur des éléments graphiques, parfois abstraits», explique la trentenaire, diplômée des Beaux-Arts de Nîmes et de l'École de photographie de Vevey.

Julien Gregorio, lui, auteur d'un très beau livre sur les squats de la région, livre une vision onirique des Grottes, peuplée de fées et d'au moins un lutin. «J'ai eu envie de montrer les gens, parce que c'est un quartier dans lequel l'investissement est très fort. Il y a beaucoup

«Je me suis laissé surprendre, je me suis promenée comme dans un lieu inconnu, en levant les yeux»

d'initiatives et d'autogestion», note le cofondateur de l'agence Phovea. A la Servette, Emmanuelle Bayart aussi se concentre sur les habitants, de la boulangerie à une réunion de grands-mères bénévoles. «Comme je ne connaissais pas le quartier, l'unité d'action communautaire a été ma porte d'entrée. J'ai suivi leurs repas d'ainés, leurs ateliers de couture ou d'aide à l'écriture. La contrainte la plus importante, finale-



Un carrousel, quelque part entre les Eaux-Vives et la cité. Magali Dougados s'attache aux jolis détails, rendant l'identification des lieux souvent impossible. GENÈVE, 2014

ment, a été de rendre un nombre conséquent d'images chaque mois. Moi qui suis très sélective et ne travaille jamais en grandes séries, j'ai dû aller vers plus de légèreté», admet la Franco-genevoise, diplômée de la HEAD. La jeune femme a été enthousiasmée à l'idée de se lancer dans une enquête photographique, dans la lignée de la mission de la Datar qui embaucha Raymond Depardon, Lewis Baltz ou Gabriele Basilico dans les années 1980 en France.

Patrick Lopreno, le seul à avoir travaillé en noir et blanc, avait à cœur de dépasser les clichés qui collent à son quartier. Dans le plus pur style de la *street photography* passent une vieille dame, un ado, la femme en boubou évoquée plus haut. «L'émission de la RTS sur les Pâquis, qui a fait grand bruit, est l'antithèse de ce que je voulais produire. Je n'ai montré aucun flic, aucune prostituée. Je ne voulais pas tomber dans le glauque. En revanche, ce projet m'a permis d'aller vers les gens du temple, qui font un boulot énorme pour la sécurité. Ils

accueillent beaucoup de cas sociaux et il n'y a jamais un problème chez eux», argue le trentenaire autodidacte.

L'une des difficultés, pour chacun des reporters, a été de concilier leur liberté artistique avec l'enjeu devenu majeur du droit à l'image

«Chaque photographie a été choisie en fonction de son emplacement dans la ville»

(lire ci-dessous). Patrick Lopreno, ainsi, a pris garde de ne pas photographier de dealers dans les rues proches de la gare. Julien Gregorio a privilégié les têtes tournées et veillé à demander les autorisations des habitants en cas de portrait frontal: «Il n'est pas facile de photographier des gens et d'imaginer qu'ils vont ensuite se voir en grand dans la rue. Je gardais toujours cela à l'esprit. En même temps, ce yo-yo

entre ce que l'on photographie et ce que l'on redonne au sujet, puisque le public est lui-même le sujet de l'exposition, est très intéressant.»

Très vite, favorisée par l'arrivée de Sami Kanaan à la Culture, l'idée d'une exposition s'impose, comme de l'ancrer dans l'espace public. La Société générale d'affichage cède ses panneaux et Ariane Pollet, commissaire indépendante, est chargée de donner une cohérence à l'ensemble. «Chaque photographie a été choisie en fonction de son emplacement dans la ville. Nous avons parfois joué sur le trompe-l'œil, ou au contraire sur un effet de distanciation, en installant par exemple une image de nature sauvage dans un espace très urbanisé. Les lieux où l'on passe très vite, en voiture notamment, supposent des clichés très forts, immédiatement lisibles. Les endroits de promenade permettent plus de poésie», énumère la spécialiste.

Hormis la gare, lieu de passage et point d'entrée dans l'exposition, chaque photographe affiche sa sé-

rie dans le quartier dans lequel il a travaillé. «Accroché par un élément de décor qu'il connaît, un œil familier est plus apte à se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle publicité», estime Ariane Pollet. Afin d'éviter tout amalgame avec les réclames habituellement présentées à ces endroits, les photographes ne porteront que la mention de leur auteur et le nom du projet: Vis-à-vis. Point de logo de la Ville de Genève, qui a déboursé 94 000 francs pour l'opération, dont 3600 francs revenant à chaque photographe.

Un deuxième volet invite tous les habitants à envoyer leurs clichés de la ville à la Ville, pour multiplier les regards.

Vis-à-vis: Julien Gregorio, Patrick Lopreno, Emmanuelle Bayart, Elisa Larvego, Aurélien Bergot, Nicolas Schopfer, Carole Perodi, Magali Dougados. Dès maintenant dans la gare Cornavin et du 6 au 19 octobre dans les quartiers de Genève. <http://www.ville-ge.ch/culture/expo-visavis>

Les membres de l'Eglise ICF cèdent face au photographe

> **Justice** Christian Lutz peut continuer à utiliser son matériel. Mais les juges n'ont pas tranché sur le fond

Christian Lutz avait décidé de se battre jusqu'au bout par principe. Pour la liberté de l'information et la liberté artistique. Accusé par 21 personnes d'avoir violé leur droit à l'image, le photographe comparait mardi au Tribunal civil de Zurich. Sur le banc des plaignants étaient réunis dix des 21 membres de l'Eglise évangélique ICF (International Christian Fellowship), qui avaient porté plainte contre l'artiste.

Un photographe doit-il systématiquement obtenir l'accord écrit des personnes qui se retrouvent de près ou de loin sur ses clichés? Le jugement qui aurait fait jurisprudence était très attendu. Mais les magistrats ont évité de statuer sur cette question de fond. En fin de matinée, les membres de l'Eglise ont accepté de retirer leurs plaintes et les deux partis ont conclu un accord, sur l'insistance des juges. Pourtant, l'affaire n'est peut-être pas finie; les membres du puissant mouvement évangélique ont cinq jours pour révoquer cet accord.

Livre interdit de diffusion

Ce ne serait qu'une nouvelle étape dans ce litige, dont l'origine remonte à 2011. Christian Lutz réalise alors un triptyque photographique sur le thème du pouvoir, dont le dernier volet est consacré

au religieux. Sur Internet, le Genevois découvre l'imagerie «très travaillée» de l'International Christian Fellowship. Il prend contact avec l'Eglise basée à Zurich et rencontre ses responsables. «Je leur ai expliqué ma démarche, présenté mes deux précédents ouvrages sur le pouvoir politique et économique», raconte l'artiste en marge du procès.

Il est autorisé à assister, avec ses objectifs, à des regroupements et à des camps. «J'ai pu créer des liens étroits avec les participants, qui étaient au courant de mon projet de livre», assure le photographe.

Novembre 2012, *In Jesus' Name*

> **Commentaire** Fines gueules

La justice n'aura pas tranché. Tant mieux. Ou dommage. Sauf rebondissement, Christian Lutz peut continuer à diffuser le passionnant travail qu'il a effectué sur l'Eglise évangéliste ICF (International Christian Fellowship). Mais la question, pour sûr, se reposera. Où s'arrête la liberté artistique et où commence le droit à l'image? Dans une société toujours plus judiciaire, et face, sans doute, à quelques atteintes manifestes, le

citoyen anonyme est prompt à porter plainte s'il se reconnaît sur un cliché. Question de principe, de fierté, de monnaie peut-être. Jusqu'à alors, les photographes considéraient que montrer leur appareil garantissait une forme d'accord tacite de leurs sujets, sauf avis opposé. Le premier volet judiciaire de l'affaire Lutz s'est conclu sur une appréciation contraire, avec le retrait du livre et la pose des bandeaux sur les visages des fidèles effarouchés. Et

de Zurich en avril 2013. Les 21 plaignants réclament la suppression pure et simple de toutes les images sur lesquelles ils apparaissent. L'artiste refuse cette requête lors d'une séance de conciliation et décide d'entrer en procès.

Rester «un artiste libre»

Devant le tribunal mardi, l'avocat de l'Eglise évangélique ne revient pas particulièrement sur l'interprétation douteuse des clichés qui avait valu l'interdiction du livre. Mais il accuse Christian Lutz de ne pas avoir obtenu une autorisation écrite des sujets photographiés. Il exige que les personnes concernées

soient averties avant toute nouvelle utilisation. Les jeunes – la plupart ont à peine 30 ans – se disent choqués d'avoir découvert les images dans le livre, alors que l'artiste leur avait promis de les soumettre au préalable. «C'est faux, tonne le photographe. Je ne leur ai jamais promis et ils ne l'ont jamais demandé. Au contraire, ils se réjouissaient de participer à ce projet», déplore-t-il. «A la demande de la direction de l'Eglise, certains membres ont porté plainte, alors qu'ils n'avaient pas encore vu le livre», assure l'artiste.

La confrontation entre la version des plaignants et celle de l'accusé se fera à huis clos. Pendant plus d'une heure trente. A la sortie, les membres de l'Eglise se refusent à tout commentaire. Christian Lutz, lui, est soulagé. Il n'était pas prêt à transiger et il n'a rien dû céder. Il conserve le droit d'utiliser le matériel réalisé lors de cette immersion, sans consentement préalable. «Je voulais rester un artiste libre. Il est exclu de devoir demander une décharge pour chaque photo! Je travaille avec déontologie et transparence», souligne-t-il. La victoire est également financière: les frais de justice sont à la charge de l'Eglise, selon l'accord.

Sandrine Hochstrasser ZÜRICH

Panorama

Médias

«Elle» change de tête

La directrice de la rédaction de *Elle*, Valérie Toranian, en poste depuis douze ans, a été remplacée par Françoise-Marie Santucci, rédactrice en chef de *Next*, le magazine culturel de *Libération*, a annoncé le groupe Lagardère Active, propriétaire du magazine féminin. «Le magazine doit écrire aujourd'hui une nouvelle page de son histoire», indique le groupe dans un communiqué. (AFP)

Journaux romands à vendre

Le groupe de presse zurichois Tamedia veut se séparer des journaux locaux romands *La Broye*, *Le Régional* et *le Journal de Morges*. L'information révélée par La Télé a été confirmée. Tamedia veut se séparer de ces trois journaux pour se concentrer sur les quotidiens régionaux et suprarégionaux, a indiqué Patrick Matthey, responsable de la communication pour les publications romandes de Tamedia. (ATS)

TF1 supprime 148 postes

Le groupe TF1 continue sa cure d'amaigrissement pour préserver sa rentabilité. Le premier groupe d'audiovisuel français annonce la suppression de 148 postes, dont 58 pour LCI. La chaîne, qui ne fera plus de «hard news», va abandonner l'info en continu au profit de l'analyse. (AFP)